

DÉLOCALISATION CULTURELLE : « *L'enfant du pays* » deux-sévrien responsable artistique du *Festival Traverse !* et *J'Irai marcher sur les Toits* quittent tous les deux le territoire du Haut Val de Sèvre. Pas pour les mêmes raisons. Guy Lavigerie s'exprime en tant qu'artiste confronté à l'impossibilité de continuer son travail avec cette communauté de communes.

***J'Irai marcher sur les Toits* retire son soutien à la Communauté de communes du Haut Val de Sèvre et va marcher ailleurs**

par Guy LAVIGERIE, metteur en scène

COMMUNIQUÉ

On savait que le Haut Val de Sèvre était tombé, selon la presse, dans la discorde et la tourmente¹. La cause en était que d'obscures manipulations budgétaires, loin d'asseoir les finances publiques de la Communauté de communes, révélaient un déficit qu'il appartiendra aux citoyens de résorber à partir de 2022. On sait que certains conseillers communautaires s'inquiètent d'avoir pu voter des budgets non sincères.

On découvrira peut-être qu'il n'y a pas de budget culturel en 2021 en Haut Val de Sèvre puisque la seule affectation de subventions à des structures artistiques émane de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. On chercherait en vain l'apport équivalent du Haut Val de Sèvre, qui ne manque pas pourtant d'être un territoire culturel prioritaire. A moins que, par une manipulation claire-obscur, on ait retranscrit une grosse partie du financement de la culture sur une ligne budgétaire consacrée au tourisme, d'un montant de 118055,56 euros. Qui peut savoir ?

FIN DU FESTIVAL *TRAVERSE !* ET DU PROJET CULTUREL DU HAUT VAL DE SÈVRE

Mais ce qui est certain, c'est que le 9^e vice-président de la Communauté de communes en « charge » de la culture, M. Roger Largeaud, a eu la géniale idée mesquine de supprimer la maigre subvention de *J'Irai marcher sur les Toits*, entraînant dans ce choix les vingt-six autres membres de la commission « culture-médiathèques ». Ce faisant, il supprime l'action préalablement validée par la directrice de la Médiathèque *Aqua Libris*, de participer avec notre *Semaine du Feuilleton* au *Festival des Littératures Européennes de Cognac*.

La Communauté de communes vient d'économiser 2500 euros. Sa contribution aux réalisations artistiques de *J'Irai marcher sur les Toits* dans le Haut Val de Sèvre n'a pourtant jamais représenté que 12,52 % du budget de résidence que la compagnie y a consacré. Il est donc plus exact de dire, après cet exploit, que ***J'Irai marcher sur les Toits* retire son soutien à la Communauté de communes**. Celle-ci vient de réduire à zéro le travail de représentation des textes dans ce territoire déjà bien mal pourvu. Que lui restera-t-il quand le *Festival Traverse !* aura quitté le Haut Val de Sèvre pour se redéployer sur la côte bretonne sous un autre nom² ? Les seuls yeux pour pleurer de ses habitants. Ainsi s'achève l'illusion d'un projet collectif vanté depuis 2016³ comme devant changer la face du Haut Val de Sèvre. Le projet a été délocalisé dans une station balnéaire par celui-là même qui le pilotait ; et reconstruit à son profit avec l'argument de se mettre au service « des artistes locaux, ou au moins bretons »⁴. On voit le résultat en Haut Val de Sèvre.

Guy LAVIGERIE



Théâtre de campagne de *J'Irai marcher sur les Toits*: un graphe de Lu & Ju – Photo JMST

1 [Courrier de l'Ouest du 8 mars](#) et [Nouvelle République du 9 mars 2021](#)

2 [Ouest France, 16/09/2020](#)

3 [2016, premier forum de la Culture en Haut Val de Sèvre](#)

4 [Le Penthièvre, 15 avril 2021](#)